



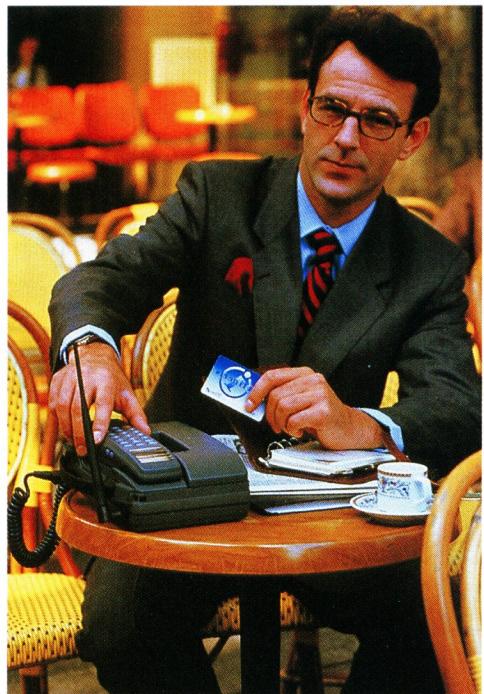
LE RADIOTÉLÉPHONE PANEUROPÉEN SUR PARIS ET LYON

Itineris ouvre la voie

France Télécom est le premier opérateur européen à ouvrir

le service de radiotéléphone numérique GSM.

*Commercialisé sur Paris et Lyon, depuis le 1er juillet,
sous le nom d'Itineris, il sera accessible dès la fin 1995, à 90% de la population.*



Itineris n'est pas qu'un radiotéléphone de voiture. Des terminaux légers permettent de l'emporter partout.

France Télécom démarre avant tout le monde, avec l'ouverture, le premier juillet, sur Paris et Lyon, du radiotéléphone numérique paneuropéen (GSM), sous le nom commercial d'Itineris. Un an, jour pour jour, après le lancement de l'expérimentation technique. Et avec un planning de couverture en avance de deux ans sur les prévisions du cahier des charges — qui, en France, fixe les droits et devoirs de l'opérateur national et de son concurrent, la SFR — puisque, dès la fin 1995, 90% de la population française pourra en bénéficier.

Parmi les vingt-six opérateurs des dix-huit pays⁽¹⁾ engagés dans la mise en place du GSM, France Télécom est ainsi le premier à avoir "tiré", en annonçant lors d'une conférence de presse, le 11 juin dernier, qu'il serait prêt pour la date d'ouverture prévue depuis...1987. Atout non négligeable dans ce secteur où la concurrence est totale — et acharnée — au niveau mondial, et seulement "encadrée" au niveau national.

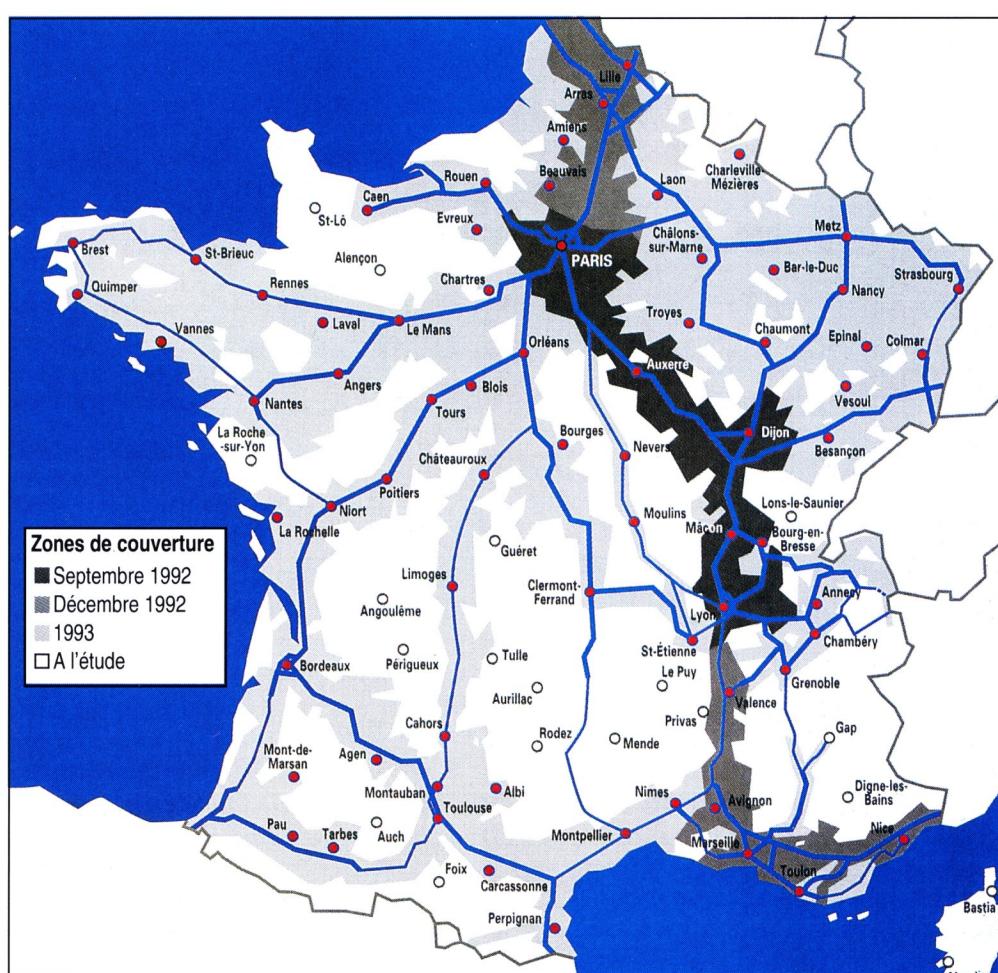
Une des grandes innovations du GSM, c'est d'associer un numéro de téléphone, non plus à un terminal, mais à une personne, par l'intermédiaire d'une carte à puce dotée d'un code confidentiel. Ce qui permet de téléphoner à partir de n'importe quel terminal agréé GSM, qu'il soit installé dans une voiture, dans un taxi, dans un train ou sur un quai de gare, à Londres, Berlin, Stockholm ou Barcelone

Toujours par l'intermédiaire de la carte à puce, qui contient toutes les caractéristiques du contrat d'abonnement, les communications sont débitées sur le compte personnel spécifique, associé à la carte. Dès 1993, Itineris offrira les services de transfert et de limitation d'appel, ainsi que de messagerie vocale et, début 1994, la télécopie, le message court, la signalisation d'appels, la connexion du Minitel ainsi que l'affichage du numéro de l'appelant.

L'autre force de GSM, c'est bien sûr son label européen. Une norme unique, pour une même bande de fréquences (900 MHz), assure la compatibilité des systèmes et donc, pour l'abonné, la continuité de la communication par-delà les frontières (à condition d'avoir pris l'abonnement adéquat). L'Europe du radiotéléphone numérique commencera à prendre corps, dès 1993, avec l'interconnexion prévue entre Itineris et au moins l'un des réseaux GSM de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de la Suisse et de la Scandinavie.

A nouveau système, nouvelle politique commerciale : France Télécom innove aussi dans la commercialisation et la tarification d'Itineris. Côté commercial, les abonnements, terminaux et cartes Itineris sont commercialisés par trois circuits de distribution concurrents, placés sous la responsabilité de la Direction des radiocommunications avec les mobiles (DRM), qui sera, entre autres, chargée de faire respecter le principe d'une concurrence loyale.

Deux circuits de vente directe (2), tout d'abord, via les agences commerciales de France Télécom, (sept ont été choisies comme sites pilotes, où quatre-vingt-huit attachés commerciaux sont formés depuis janvier dernier) et le Réseau Premier, qui regroupe des distributeurs-installateurs partenaires de France Télécom. La vente indirecte, ensuite, qui crée l'originalité, car c'est la première fois que le groupe fait appel à des sociétés de commercialisation de services (SCS) s'inspirant du système de dis-



Calendrier du déploiement d'Itineris sur le territoire français (valeur indicative).



Les terminaux portatifs, à partir de 15 000 francs...

tribution britannique. Une étude a montré qu'il permettait une pénétration plus efficace de la radiotéléphonie dans la population, en assurant un retour sur investissement rapide pour l'opérateur. Argument important lorsqu'on sait que France Télécom va engager 4,5 milliards de francs environ pour le GSM.

Libres de leur offre commerciale, et donc de leurs tarifs, les SCS sont liées par contrat à l'opérateur, et assurent non seulement la vente du service Itineris, la gestion des abonnements et la facturation, mais aussi son marketing. France Télécom a choisi neuf SCS sur appel d'offres : deux viennent de la grande distribution (Carrefour et Métro, ce dernier étant associé à Mercedes-Benz). Six sont des constructeurs ou des distributeurs d'équipements de télécommunications : Sagem, EGT, Vodafone, Motorola, Bosch Telecom et Communications de mobiles cellulaires (CMC), et enfin Hutchison Telecom, l'un des "Service provider" britanniques.

Côté tarification, l'innovation prévaut également. Avec le service Itineris, seuls les appels émis à partir du téléphone mobile sont facturés à l'abonné Itineris, contrairement à Radiocom 2000 où l'appel à destination

du mobile est partagé entre l'appelant et l'appelé. Les frais de mise en service sont de 350 francs HT, l'abonnement mensuel est fixé à 360 francs HT. Le coût d'une communication à partir d'un téléphone Itineris est de 3 francs HT la minute pour tout appel émis de la province, et de 5 francs HT la minute pour un appel émis de Paris ou des départements limitrophes, aux heures de plein tarif.

Quatre types de terminaux sont proposés : un portatif de Motorola, pour environ 15 000 F, et trois portables, de Motorola, Orbitel, et Matra, à 10 000 F. Des prix qui, vu la taille du marché — vingt millions d'Européens dont quatre millions de Français — seront très vite revus à la baisse, "de moitié d'ici cinq



... les portables, à partir de 10 000 francs.

ans", selon les pronostics de Michel Bertinetto, directeur de la Division Mobiles.

Beaucoup plus prudent quant au calendrier de déploiement d'Itineris sur le territoire français (voir carte ci-jointe), Michel Bertinetto prône une ouverture très progressive. "Tout d'abord, parce que de telles infrastructures ne s'installent pas en quelques mois : les prévisions portent sur trois à quatre cents émetteurs par an, avec de nombreuses contraintes d'environnement. Ensuite, peu de terminaux sont agréés, et le réseau commercial ne se mettra, lui aussi en place que progressivement. Enfin, parce que France Télécom veut absolument contrôler la qualité du service Itineris." Prudence encore, et c'est logique, quant au nombre d'abonnés prévus d'ici à la fin 1992, pour lesquels on ne parle que "d'objectifs modestes".



La carte à puce Itineris contient toutes les caractéristiques du contrat d'abonnement. Les communications sont débitées sur le compte personnel spécifique, associé à la carte.

Ainsi, 1992 sera l'année de la validation technique, de la mise en place des infrastructures et de celle du réseau commercial, et 1993 celle du "décollage" d'Itineris, aux côtés de Radiocom 2000, dont l'existence est assurée, au moins jusqu'à l'an 2000. L'arrivée des TGV n'a pas fait disparaître pour autant les trains Corail...

Marie CHOLLET

(1) Toute la CEE, y compris les pays nordiques sauf l'Islande, la Suisse, l'Autriche et la Turquie.

(2) Un numéro vert 05 10 07 07 (appel gratuit) est ouvert à partir de juillet pour répondre aux demandes d'informations (documentation, points de vente). En septembre, un service Minitel, le 3615 Itineris sera mis en place.